

## SSIAP 3 Initial

*Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 3 (SSIAP 3) - diplôme de chef de service de sécurité incendie*

Métier(s) Visé(s) : Chef de Service de Sécurité Incendie SSIAP 3

Durée : 224.00 heures (32.00 jours)	Nb de participants : De 4 à 10
Lieu de formation : <ul style="list-style-type: none"><li>- SOLARIS DEVELOPPEMENT 6 rue PAUL ELUARD – 26800 PORTES LES VALENCE</li><li>- <u>ou</u> dans vos locaux</li></ul>	Dates de sessions : voir notre catalogue en ligne <a href="https://solaris.catalogueformpro.com">https://solaris.catalogueformpro.com</a>
Tarifs : <ul style="list-style-type: none"><li>- Inter : 3990.00 euros /participant</li><li>- Intra : nous consulter</li></ul> (prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4a du CGI)	Taux de réussite : 100% de réussite en 2024

### Délai d'accès :

Nous nous engageons à traiter votre demande d'inscription sous 48 heures (hors week-end et jours fériés). L'accès à nos formations peut se faire dans un délai de 24 heures à 4 mois, selon votre financement, sous réserve de places disponibles et de la validation des prérequis.

### Profils des apprenants

- Candidat souhaitant devenir Chef de Service de sécurité incendie des établissements recevant du public (E.R.P.) ou des Immeubles de grande hauteur (IGH)

### Prérequis

- SST, PSE1 ou PSC en cours de validité
- Titulaire SSIAP 2 justifiant de 3 ans d'expérience en cette qualité ou Titulaire diplôme Niveau 4 (Bac)

### Objectifs pédagogiques

- Capacité à conseiller le chef d'établissement
- Savoir définir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours
- Gérer le budget du service
- Maîtrise de la réglementation incendie
- Gestion des risques

### Contenu de la formation

- Le Feu et ses Conséquences
  - Les principes d'éclosion et de développement du feu, définir et appliquer la réaction et la résistance au feu
- La Sécurité Incendie et les Bâtiments
  - Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment
  - Se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie
  - Connaître et savoir utiliser la trame d'analyse d'un projet de construction
- La Réglementation Incendie
  - Expliquer l'ordonnancement de la réglementation
  - Classer un bâtiment en fonction de la réglementation
  - Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments, la réglementation accessibilité
- Gestion des Risques
  - Analyses des risques
  - Réalisation des travaux de sécurité
  - Documents administratifs
- Conseil au Chef d'Etablissement

- Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport
- Actualiser ses connaissances des textes applicables
- Correspondant des Commissions de Sécurité
  - La composition, le rôle des commissions de sécurité et l'importance des relations avec elles
  - Contrôler et tenir à jour le registre de sécurité
- Management de L'Equipe de Sécurité
  - Les principes de gestion du personnel et des moyens, assurer une autorité dynamique
  - Le code du travail applicable aux salariés
- Le Budget de l'Equipe de Sécurité
  - La réalisation des budgets, la fonction achat
  - Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Une équipe de professionnels expérimentés dans le métier de votre formation, coordonnée par notre référent pédagogique Manuel EUDE, vous accompagne dans votre projet.

Moyens pédagogiques et techniques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.</li> <li>• Documents supports de formation projetés et individuels</li> <li>• Exposés théoriques</li> <li>• Etude de cas concrets</li> <li>• Quizz en salle</li> <li>• Visites de sites, rencontres avec des professionnels</li> <li>• Travaux individuels ou par groupe</li> </ul>	Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuilles de présence</li> <li>• Questions orales ou écrites (QCM)</li> <li>• Exposés-débats</li> <li>• Formulaires d'évaluation de la formation</li> <li>• Certificat de réalisation de l'action de formation</li> <li>• Travaux pratiques, études de cas sur plan d'architecte</li> </ul>
---	--

### Résultats attendus de la formation :

Acquisition des connaissances réglementaires et managériales nécessaires afin de pouvoir diriger un service de sécurité qui sera chargé d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH)

### Modalités d'obtention :

Examen avec jury comprenant 2 épreuves écrites (QCM 40 questions + Elaboration d'une notice technique de sécurité) et 1 épreuve orale (exposé et questions/réponses avec le jury)

### Détails sur la certification :

A l'issue de la formation, un diplôme SSIAP 3 et une attestation de formation sont délivrés.

En cas d'échec partiel, les épreuves acquises le sont pour une durée d'une année pendant laquelle le candidat peut représenter la/les épreuves échouées sans nécessairement suivre de formation.

## Nos engagements "qualité"

Grâce à une démarche qualité rigoureuse et en constante amélioration, Solaris vous apporte ses "+" :

- Des intervenants qualifiés,
- Des formations certifiantes et diplômantes,
- Des supports de cours très visuels pour faciliter le perfectionnement des connaissances,
- Un suivi individualisé par notre référent pédagogique,
- Une équipe administrative à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet professionnel,
- Un partenariat avec de nombreuses entreprises locales cherchant à recruter des agents, etc.
- Accessibilité : Si vous avez des particularités nécessitant une adaptation de la formation, merci de nous le signaler. SOLARIS s'engage à mobiliser les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir et accompagner les publics en situation de handicap.

*Plus d'informations sur notre site internet et/ou sur demande auprès de notre service administratif.*

6 rue Paul Eluard  
26800 Portes-lès-Valence

[www.solaris-developpement.fr](http://www.solaris-developpement.fr)

04 75 60 03 48